

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00977

Numéro SIREN : 481 049 575

Nom ou dénomination : AXENA

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/023758

SAS AXENA

149 Boulevard Stalingrad
Le Palais d'Hiver
69100 VILLEURBANNE

COMPTES ANNUELS du 01/07/2020 au 31/12/2020

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 13



ADSUM
47 RUE MAURICE FLANDIN

69003 LYON
0478183349

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AXENA
149 Boulevard Stalingrad
Le Palais d'Hiver
69100 VILLEURBANNE

relatifs à l'exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	867 362 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 059 766 Euros
- Résultat net comptable,	92 932 Euros

Fait à LYON
Le 02/04/2021

Pierre COULON
Expert-Comptable

SAS AXENA

149 Boulevard Stalingrad
Le Palais d'Hiver
69100 VILLEURBANNE

COMPTES ANNUELS

ADSUM

47 RUE MAURICE FLANDIN

69003 LYON

0478183349

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 6			Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 542	7 542				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	40 000		40 000	40 000		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	171 773	132 000	39 773	52 827	- 13 054	- 24. 71
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	160		160	160		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 150		1 150	1 150		
	Total II	220 625	139 542	81 083	94 137	- 13 054	- 13. 87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	28 924	9 194	19 730	20 022	- 292	- 1. 46
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 540	- 1 540	- 100. 00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	153 730	25 147	128 584	177 405	- 48 822	- 27. 52
	Autres créances	243 877		243 877	67 509	176 368	261. 25
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	363 710		363 710	199 081	164 629	82. 69
	Charges constatées d'avance (3)	30 378		30 378	31 048	- 670	- 2. 16
	Total III	820 619	34 341	786 279	496 605	289 674	58. 33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 041 245	173 883	867 362	590 742	276 620	46. 83

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	38 000	38 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 800	3 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	356 972	198 717	158 255	79. 64
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	92 932	158 255	- 65 323	- 41. 28
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	491 704	398 772	92 932	23. 30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	247		247	
	Emprunts et dettes financières diverses	70		70	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 276	107 512	171 764	159. 76
	Dettes fiscales et sociales	87 372	74 658	12 714	17. 03
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 460	1 021	1 439	141. 02
	Produits constatés d'avance (1)	6 234	8 780	- 2 547	- 29. 00
	Total IV	375 658	191 970	183 688	95. 69
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	867 362	590 742	276 620	46. 83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

375 658 191 970

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 6			Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	448 843		448 843	1 754 441	- 1 305 598	- 74. 42
Production vendue de biens						
Production vendue de services	610 846	77	610 923	161 895	449 028	277. 36
Chiffre d'affaires NET	1 059 689	77	1 059 766	1 916 337	- 856 570	- 44. 70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 447	25 324	- 22 878	- 90. 34
Autres produits			6	47	- 41	- 86. 79
Total des Produits d'exploitation (I)			1 062 219	1 941 708	- 879 489	- 45. 29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			208 797	1 015 498	- 806 702	- 79. 44
Variation de stock (marchandises)			- 603	43 740	- 44 343	- 101. 38
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			542 587	386 944	155 643	40. 22
Impôts, taxes et versements assimilés			10 074	12 523	- 2 450	- 19. 56
Salaires et traitements			104 369	166 126	- 61 757	- 37. 17
Charges sociales			39 730	54 467	- 14 737	- 27. 06
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 152	27 765	- 13 613	- 49. 03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 937	11 628	309	2. 66
Dotations aux provisions						
Autres charges			520	7 628	- 7 108	- 93. 18
Total des Charges d'exploitation (II)			931 563	1 726 320	- 794 758	- 46. 04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			130 656	215 388	- 84 732	- 39. 34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 6	30/06/2020 11	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2		2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	654	1 484	- 830	- 55. 93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	656	1 484	- 828	- 55. 79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		1 444	- 1 444	- 100. 00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		1 444	- 1 444	- 100. 00
2. Résultat financier (V-VI)	656	40	616	N5
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	131 313	215 428	- 84 115	- 39. 05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 455	2 810	- 1 355	- 48. 22
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10	- 10	- 100. 00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 455	2 820	- 1 365	- 48. 40
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 540	645	895	138. 76
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10	- 10	- 100. 00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 540	655	885	135. 11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 85	2 165	- 2 250	- 103. 92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	38 296	59 338	- 21 042	- 35. 46
Total des produits (I+III+V+VII)	1 064 330	1 946 013	- 881 682	- 45. 31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	971 399	1 787 758	- 816 359	- 45. 66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	92 932	158 255	- 65 323	- 41. 28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS AXENA

149 Boulevard Stalingrad
Le Palais d'Hiver
69100 VILLEURBANNE

ANNEXE DU 01/07/2020 AU 31/12/2020

ADSUM
47 RUE MAURICE FLANDIN

69003 LYON
0478183349

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Frais d'établissement	9
Fonds commercial	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 867 361.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 059 766.07 Euros et dégageant un bénéfice de 92 931.79 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La date de clôture a été modifiée pour être fixée au 31 décembre. Les comptes annuels clos au 31 décembre 2020 s'écoulent sur une durée de 6 mois et sont comparés à un exercice d'une durée de 11 mois s'écoulant entre le 1er août 2019 et le 30 juin 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Incidence sur les comptes annuels clos au 31/12/2020

Eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie et aux mesures prises, les impacts sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société sont les suivants :

- Evolution du crédit client et du crédit fournisseur => impact non significatif ;
- Report d'échéances de cotisations sociales => les reports de paiements d'Urssaf et de retraite étaient tous régularisés au 31/12/2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 542		
Installations générales agencements aménagements divers	37 555		
Matériel de transport	99 642		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 478		1 098
TOTAL	170 675		1 098
Autres participations	160		
Prêts, autres immobilisations financières	1 150		
TOTAL	1 310		
TOTAL GENERAL	219 527		1 098

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			47 542	47 542
Installations générales agencements aménagements divers			37 555	37 555
Matériel de transport			99 642	99 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 576	34 576
TOTAL			171 773	171 773
Autres participations			160	160
Prêts, autres immobilisations financières			1 150	1 150
TOTAL			1 310	1 310
TOTAL GENERAL			220 625	220 625

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 542			7 542
Installations générales agencements aménagements divers	31 310	2 366		33 677
Matériel de transport	55 783	10 554		66 337
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 755	1 231		31 987
TOTAL	117 848	14 152		132 000
TOTAL GENERAL	125 390	14 152		139 542

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 366				
Matériel de transport	10 554				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 231				
TOTAL	14 152				
TOTAL GENERAL	14 152				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	8 299	895			9 194
Sur comptes clients	14 290	11 042	185		25 147
TOTAL	22 589	11 937	185		34 341
TOTAL GENERAL	22 589	11 937	185		34 341
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 937	185		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 150		1 150
Clients douteux ou litigieux	30 176	30 176	
Autres créances clients	123 554	123 554	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 695	39 695	
Groupe et associés	200 401	200 401	
Débiteurs divers	3 781	3 781	
Charges constatées d'avance	30 378	30 378	
TOTAL	429 135	427 985	1 150

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	247	247		
Emprunts et dettes financières divers	70	70		
Fournisseurs et comptes rattachés	279 276	279 276		
Personnel et comptes rattachés	16 304	16 304		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 163	23 163		
Impôts sur les bénéfices	3 452	3 452		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 799	36 799		
Autres impôts taxes et assimilés	7 654	7 654		
Autres dettes	2 460	2 460		
Produits constatés d'avance	6 234	6 234		
TOTAL	375 658	375 658		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	3 800			3 800

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
AD2C	15 000			15 000	
AD2C - 2EME TRANCHE	25 000			25 000	
Total	40 000			40 000	

Il a été appliqué un test de dépréciation consistant à comparer la valeur vénale du fonds de clientèle avec celle figurant en comptabilité. Ce test ne nous a pas conduit à devoir constater une provision pour dépréciation du fonds.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 028
Autres créances	3 781
Disponibilités	97
Total	19 907

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	247
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 065
Dettes fiscales et sociales	32 723
Autres dettes	2 460
Total	182 496

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 378
Total	30 378
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 234
Total	6 234

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	5
Total	6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les droits qui seraient acquis par les salariés (présents fin 2020) au titre des indemnités de fin de carrière s'élèvent à la somme de 7 148 euros (dette actuarielle) et ont été déterminés sur la base des hypothèses suivantes :

- * Table réglementaire : INSEE 2019,
- * Age de départ à la retraite (cadres et non cadres) : 62 ans,
- * Augmentation annuelle des salaires (cadres et non cadres) : 2% constant,
- * Taux de rotation / turn-over (cadres et non cadres) : faible,
- * Taux d'actualisation : 0.60%,
- * Taux de charges patronales (cadres et non cadres) : 45%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

A compter de l'exercice clos le 31/12/2020, la société AXENA fait l'objet d'une consolidation :

- par la société FACTONEXT sise 2 rue Bernard Palissy - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE(883 429 102) suivant la méthode d'intégration globale au niveau du sous-groupe;
- par la société GROUPE BAELEN (société mère consolidante) sise 59 boulevard Exelmans - 75016 PARIS (484 158 779) suivant la méthode de l'intégration globale.

AXENA

Société par actions simplifiée au capital de 38.000 euros
Siège social : 149 Boulevard Bataille de Stalingrad « Le Palais d'Hiver » - 69100 Villeurbanne
481 049 575 RCS Lyon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le trente juin,
A huit heures,

La société FactoNext, société par actions simplifiée au capital de 50.380.001 euros, dont le siège social est situé 2 rue Bernard Palissy – 78100 Saint-Germain-en-Laye, ayant pour numéro unique d'identification 883 429 102 RCS Versailles, représentée par son Directeur Général, Monsieur Stéphane Puthon,

Détenant la totalité des actions de la société Axena, société par actions simplifiée au capital de 38.000 euros, dont le siège social est situé 149 Boulevard Bataille de Stalingrad « Le Palais d'Hiver » - 69100 Villeurbanne, immatriculée sous le numéro 481 049 575 RCS Lyon (la « **Société** »),

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),

Après avoir constaté que Monsieur Philippe Eyrial, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- Les rapports spéciaux du Président établis en application des dispositions des articles L. 227-1 al. 3, L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce ; et
- Le texte des décisions.

A PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Lecture des rapports spéciaux du Président établis en application des dispositions des articles L. 227-1 al. 3, L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Approbation des dépenses et charges non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Mention des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Constatation de l'expiration du mandat des commissaires aux comptes de la Société ; Non-renouvellement de ces mandats ;

- Questions diverses ; et
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes de cet exercice (ayant eu une durée exceptionnelle de six (6) mois suite à un changement de date de clôture d'exercice social) tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 92.932 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, que les dépenses non déductibles engagées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 5.543 euros.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice (ayant eu une durée exceptionnelle de six (6) mois suite à un changement de date de clôture d'exercice social), s'élevant à 92.932 euros, comme suit :

Origine

Bénéfice de l'exercice : 92.932 euros

Auquel on ajoute la somme de 157.068 euros, prélevée sur le compte « Report à Nouveau »

Formant un bénéfice distribuable de 250.000 euros

Affectation

Distribution de dividende au profit de l'Associée Unique : 250.000 euros
soit environ 65,80 euros par action

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Compte-tenu de cette affectation, le compte « Report à Nouveau » s'élève à la somme de 199.904 euros et les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 241.704 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les montants des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	FRACTION ELEGIBLE A L'ABATTEMENT
31/07/2018	140.000 €	0 €
31/07/2019	262.000 €	0 €
30/06/2020	0 €	0 €

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte des conclusions de ce rapport et en approuve les termes.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Philippe Eyrat à l'issue de la présente assemblée générale et, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas les seuils légaux institués par la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 imposant la désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes, décide ne pas procéder au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire de la Société.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Michael Duplan à l'issue de la présente assemblée générale et, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas les seuils légaux institués par la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 imposant la désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes, décide ne pas procéder au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant de la Société.

SEPTIEME DECISION

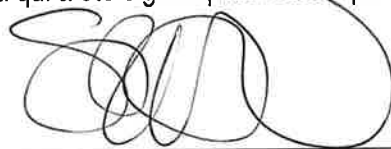
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique.



La société FactoNext

Représentée par Monsieur Stéphane Puthon,
Associé Unique

AXENA

SAS au Capital de 38 000 Euros

Le Palais d'Hiver

149 boulevard de la Bataille de Stalingrad

69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 481 049 575

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par les statuts de votre société en date du 1^{er} septembre 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AXENA relatifs à l'exercice de six mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La première partie de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations, créances et dettes.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Je me suis également assuré de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 14 juin 2021



Philippe EYRAL
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 6			Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 542	7 542				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	40 000		40 000	40 000		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	171 773	132 000	39 773	52 827	- 13 054	- 24. 71
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	160		160	160		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 150		1 150	1 150		
	Total II	220 625	139 542	81 083	94 137	- 13 054	- 13. 87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	28 924	9 194	19 730	20 022	- 292	- 1. 46
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 540	- 1 540	- 100. 00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	153 730	25 147	128 584	177 405	- 48 822	- 27. 52
	Autres créances	243 877		243 877	67 509	176 368	261. 25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	363 710		363 710	199 081	164 629	82. 69
	Charges constatées d'avance (3)	30 378		30 378	31 048	- 670	- 2. 16
	Total III	820 619	34 341	786 279	496 605	289 674	58. 33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 041 245	173 883	867 362	590 742	276 620	46. 83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	38 000	38 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 800	3 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	356 972	198 717	158 255	79.64
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	92 932	158 255	- 65 323	- 41.28
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	491 704	398 772	92 932	23.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	247		247	
	Emprunts et dettes financières diverses	70		70	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 276	107 512	171 764	159.76
	Dettes fiscales et sociales	87 372	74 658	12 714	17.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 460	1 021	1 439	141.02
	Produits constatés d'avance (1)	6 234	8 780	- 2 547	- 29.00
	Total IV	375 658	191 970	183 688	95.69
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	867 362	590 742	276 620	46.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

375 658

191 970

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 6			Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	448 843		448 843	1 754 441	- 1 305 598	- 74. 42
Production vendue de biens						
Production vendue de services	610 846	77	610 923	161 895	449 028	277. 36
Chiffre d'affaires NET	1 059 689	77	1 059 766	1 916 337	- 856 570	- 44. 70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 447	25 324	- 22 878	- 90. 34
Autres produits			6	47	- 41	- 86. 79
Total des Produits d'exploitation (I)			1 062 219	1 941 708	- 879 489	- 45. 29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			208 797	1 015 498	- 806 702	- 79. 44
Variation de stock (marchandises)			- 603	43 740	- 44 343	- 101. 38
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			542 587	386 944	155 643	40. 22
Impôts, taxes et versements assimilés			10 074	12 523	- 2 450	- 19. 56
Salaires et traitements			104 369	166 126	- 61 757	- 37. 17
Charges sociales			39 730	54 467	- 14 737	- 27. 06
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 152	27 765	- 13 613	- 49. 03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 937	11 628	309	2. 66
Dotations aux provisions						
Autres charges			520	7 628	- 7 108	- 93. 18
Total des Charges d'exploitation (II)			931 563	1 726 320	- 794 758	- 46. 04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			130 656	215 388	- 84 732	- 39. 34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 30/06/2020 11	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2		2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	654	1 484	- 830	- 55. 93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	656	1 484	- 828	- 55. 79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		1 444	- 1 444	- 100. 00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		1 444	- 1 444	- 100. 00
2. Résultat financier (V-VI)	656	40	616	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	131 313	215 428	- 84 115	- 39. 05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 455	2 810	- 1 355	- 48. 22
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10	- 10	- 100. 00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 455	2 820	- 1 365	- 48. 40
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 540	645	895	138. 76
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10	- 10	- 100. 00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 540	655	885	135. 11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 85	2 165	- 2 250	- 103. 92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	38 296	59 338	- 21 042	- 35. 46
Total des produits (I+III+V+VII)	1 064 330	1 946 013	- 881 682	- 45. 31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	971 399	1 787 758	- 816 359	- 45. 66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	92 932	158 255	- 65 323	- 41. 28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 867 361.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 059 766.07 Euros et dégageant un bénéfice de 92 931.79 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La date de clôture a été modifiée pour être fixée au 31 décembre. Les comptes annuels clos au 31 décembre 2020 s'écoulent sur une durée de 6 mois et sont comparés à un exercice d'une durée de 11 mois s'écoulant entre le 1er août 2019 et le 30 juin 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Incidence sur les comptes annuels clos au 31/12/2020

Eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie et aux mesures prises, les impacts sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société sont les suivants :

- Evolution du crédit client et du crédit fournisseur => impact non significatif ;
- Report d'échéances de cotisations sociales => les reports de paiements d'Urssaf et de retraite étaient tous régularisés au 31/12/2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	47 542		
Installations générales agencements aménagements divers	37 555		
Matériel de transport	99 642		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 478		1 098
TOTAL	170 675		1 098
Autres participations	160		
Prêts, autres immobilisations financières	1 150		
TOTAL	1 310		
TOTAL GENERAL	219 527		1 098

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			47 542	47 542
Installations générales agencements aménagements divers			37 555	37 555
Matériel de transport			99 642	99 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 576	34 576
TOTAL			171 773	171 773
Autres participations			160	160
Prêts, autres immobilisations financières			1 150	1 150
TOTAL			1 310	1 310
TOTAL GENERAL			220 625	220 625

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 542			7 542
Installations générales agencements aménagements divers	31 310	2 366		33 677
Matériel de transport	55 783	10 554		66 337
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 755	1 231		31 987
TOTAL	117 848	14 152		132 000
TOTAL GENERAL	125 390	14 152		139 542

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 366				
Matériel de transport	10 554				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 231				
TOTAL	14 152				
TOTAL GENERAL	14 152				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	8 299	895			9 194
Sur comptes clients	14 290	11 042	185		25 147
TOTAL	22 589	11 937	185		34 341
TOTAL GENERAL	22 589	11 937	185		34 341
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 937	185		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 150		1 150
Clients douteux ou litigieux	30 176	30 176	
Autres créances clients	123 554	123 554	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 695	39 695	
Groupe et associés	200 401	200 401	
Débiteurs divers	3 781	3 781	
Charges constatées d'avance	30 378	30 378	
TOTAL	429 135	427 985	1 150

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	247	247		
Emprunts et dettes financières divers	70	70		
Fournisseurs et comptes rattachés	279 276	279 276		
Personnel et comptes rattachés	16 304	16 304		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 163	23 163		
Impôts sur les bénéfices	3 452	3 452		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 799	36 799		
Autres impôts taxes et assimilés	7 654	7 654		
Autres dettes	2 460	2 460		
Produits constatés d'avance	6 234	6 234		
TOTAL	375 658	375 658		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	3 800			3 800

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
AD2C	15 000			15 000	
AD2C - 2EME TRANCHE	25 000			25 000	
Total	40 000			40 000	

Il a été appliqué un test de dépréciation consistant à comparer la valeur vénale du fonds de clientèle avec celle figurant en comptabilité. Ce test ne nous a pas conduit à devoir constater une provision pour dépréciation du fonds.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 028
Autres créances	3 781
Disponibilités	97
Total	19 907

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	247
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 065
Dettes fiscales et sociales	32 723
Autres dettes	2 460
Total	182 496

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 378
Total	30 378
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 234
Total	6 234

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	5
Total	6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les droits qui seraient acquis par les salariés (présents fin 2020) au titre des indemnités de fin de carrière s'élèvent à la somme de 7 148 euros (dette actuarielle) et ont été déterminés sur la base des hypothèses suivantes :

- * Table réglementaire : INSEE 2019,
- * Age de départ à la retraite (cadres et non cadres) : 62 ans,
- * Augmentation annuelle des salaires (cadres et non cadres) : 2% constant,
- * Taux de rotation / turn-over (cadres et non cadres) : faible,
- * Taux d'actualisation : 0.60%,
- * Taux de charges patronales (cadres et non cadres) : 45%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

A compter de l'exercice clos le 31/12/2020, la société AXENA fait l'objet d'une consolidation :

- par la société FACTONEXT sise 2 rue Bernard Palissy - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE(883 429 102) suivant la méthode d'intégration globale au niveau du sous-groupe;
- par la société GROUPE BAELEN (société mère consolidante) sise 59 boulevard Exelmans - 75016 PARIS (484 158 779) suivant la méthode de l'intégration globale.